

Compte-rendu Comité Directeur

Lyon, 18 & 19 juin 2005

En introduction, quelques mots sont prononcés par Madame Farida Boudaoud, conseillère régionale et vice-présidente de la commission des sports, qui apporte son soutien aux objectifs de la Coordination Rhône-Alpes, puis par Henri Creston qui accueille le Comité Directeur dans les magnifiques locaux du club lyonnais, et enfin par Jean-Claude Moingt qui ouvre la séance.

Il souligne l'ambition de la Fédération de créer des Directions Techniques Régionales, analogues à la Coordination Rhône-Alpes, présentée par Henri Creston. Celui-ci détaille le contenu du document remis en séance sur les travaux de la Coordination Rhône-Alpes qui a un objectif ambitieux : signer un contrat d'objectifs pour 35 000 € sur 3 ans.

Le Président Jean-Claude Moingt demande ensuite un huis-clos pendant lequel il remercie tous ceux qui depuis le 23 janvier 2005 se sont mobilisés pour prendre la succession de l'équipe dirigeante précédente.

Procès verbaux

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 23 janvier 2005 est approuvé à l'unanimité.

QUESTIONS SPORTIVES

1. Point sur l'actualité sportive (Rapp. L. Vérat).

Laurent Vérat, commentant les résultats sportifs du trimestre écoulé, souligne la nécessité qu'il y a d'améliorer l'environnement des grandes compétitions (par exemple, dans une compétition de jeunes, chaque enfant doit repartir avec un souvenir).

Il cite la simultanée de Peter Leko contre les grandes écoles, le Grand Prix de Bordeaux, la Coupe de France (après l'incident du report d'un match, il y a lieu de restaurer l'autorité de la FFE), la Mitropa Cup, le tournoi de Livry-Gargan, la Moldavie et Varsovie pour les championnats d'Europe masculin et féminin, les partenariats obtenus pour des tournois de maîtres et de grands maîtres.

Il rapporte les excellentes conditions du stage de l'équipe de France à Porticcio (sport, suivi médical, conférences).

2. Le secteur scolaire (Rapp. J. Azéma).

Voir le document (NOS SCOLAIRES). Ce document n'a rencontré aucune critique. Un excellent travail a été accompli dans ce domaine.

Pour la communication vers les scolaires, il faudra dissocier du site fédéral le site Internet des scolaires, donner des outils aux formateurs et obtenir la certification des diplômes fédéraux pour laquelle il ne reste plus que l'accord du Ministre de la Jeunesse et des Sports à obtenir. Nos relations avec le Ministère ont été abordées avec confiance.

Il est rappelé que lors des manifestations de jeunes, il est prudent de faire signer un papier par les parents pour l'autorisation de publier les photos prises à cette occasion.

3. Travaux de la Commission Technique (Rapp. S. Rivier).

Sylvain Rivier rend compte des finales de la coupe de la Fédération et de la Coupe 2000 à Creil et à Rennes. Jean-Claude Moingt demande que lors des manifestation de ce niveau, la retransmission en direct des parties sur le site fédéral soit prévue : les outils existent à la Fédération.

Les propositions de la Commission Technique, contenues dans son rapport, sont soumises au vote.

- La proposition d'appeler la coupe 2000 « coupe de France amateurs » est mise à l'étude.
- La composition des groupes du top 16 et des N1, N2, N3 des interclubs est dès maintenant fixée. La réforme du top 16 et de la N1 est adoptée à l'unanimité sauf une abstention.

- La proposition de ramener le nombre d'échiquiers de 9 à 8 dès la saison 2006-2007 est acceptée à l'unanimité sauf un contre et une abstention.
- La proposition relative aux 3 étrangers dans une équipe est adoptée à l'unanimité.
- Il est précisé qu'une équipe devra être composée d'au moins 5 joueurs français, dont au moins une féminine, et d'un maximum de 3 joueurs étrangers, la FFE ne faisant plus le distinguo entre ceux de la Communauté Européenne et les autres.
- La proposition sur le nom des divisions est adoptée à l'unanimité.
- La proposition sur les forfaits individuels (sauf cas de force majeure) est adoptée à l'unanimité, de même que celles relatives au gain par forfait et départage et le squelette de règlement.
- Il est décidé que pour la coupe de France, jusqu'aux 8^e de finale, un club ne pourra pas refuser de jouer à mi-distance (unanimité sauf un contre). Sur les propositions pour la Coupe de France, unanimité.
- La proposition de resserrements des championnats individuels nationaux à 10 joueurs suivies d'un match final à 2 au lieu de 12 est rejetée par 19 contre, 4 abstentions, 1 pour.
- Dès les Championnats individuels mixte et féminin de 2005-2006, les deux plus forts elo se rencontreront à la dernière ronde : adopté par 18 voix pour. La création d'une Nationale B mixte à 12 joueurs qui compterait pour l'obtention de normes FIDE est adoptée à l'unanimité moins 1 abstention. Les 2 premiers de l'accession monteront en Nationale A, les deux suivants en Nationale B : unanimité.
- La question du passage de la règle des 103 points à 100 points sera vue lors d'une prochaine réunion, après étude par la Commission Technique.
- Pour la coupe d'Europe des clubs, en fin de saison 2005-2006, la FFE allouera à chaque équipe sélectionnée qui y participera une somme d'environ 3 000 € pour couvrir une partie des frais de déplacement et de logement. Unanimité sauf 5 abstentions.

4. Intervention de Madame Marie-Laurence Lupo-Tardivel, responsable du Palais des Congrès d'Aix-les-Bains

Aix-les-Bains est ville candidate pour le championnat de France des Jeunes en avril 2006. Le 21 mars 2006, les travaux de rénovation devraient être terminés. Une visite sera être organisée pour quelques personnes au mois d'octobre 2005.

La disponibilité des salles du casino reste à vérifier. Aucune solution de repli n'est possible si la Commission de Sécurité refuse l'agrément, ce qui est à prendre en compte dans la décision.

Les Thermes Nationaux pourront être utilisés pour certaines animations et il faudra repérer les gymnases utilisables. La décision sera prise en octobre 2005.

5. Travaux de la Direction Nationale de l'Arbitrage (Rapp. S. Escafre).

Unanimité sur le nouveau Règlement Intérieur de la DNA.

6. Le point sur la formation (Rapp. C. Schmitt)

Présentation du document reçu préalablement. La formation est une partie importante à mettre au point pour obtenir de devenir fédération délégataire. Accord de tous sur les propositions.

7. Cours d'échecs via Internet (Rapp. E. Caen).

Une démonstration est réalisée par Eric Caen sur le projet ACPO. Un immense intérêt se fait jour sur le logiciel présenté.

Jean-Claude Moingt indique que le système fédéral ne sera pas utilisé pour mettre les parties on-line à Chartres. C'est Organisechecs qui assurera la retransmission.

Le partenariat avec ACPO est accepté par 26 voix pour sur 26, Joël Lautier et Eric Caen ne participant pas au vote.

Eric Caen indique aussi comment le nouveau service par SMS va être testé à Belfort (appariements en ligne).

QUESTIONS INSTITUTIONNELLES

8. Convention d'objectifs 2005 FFE - Ministère (Rapp. L. Vérat).

Laurent Vérat a fait un travail remarquable, et en temps utile. Des subventions importantes sont liées à ce travail.

9. Point sur nos relations avec les Pouvoirs Publics et les collectivités locales (Rapp. JC Moingt).

Jean-Claude Moingt a eu d'excellents contacts avec les collectivités locales pour l'organisation des grands tournois de 2005 et 2006 (jeunes, scolaires, Top 16,...).

10. Point sur nos relations internationales (Rapp. J. Lautier).

Joël Lautier évoque les prochaines élections à la FIDE. Certains candidats vont se proposer. Une réunion a réuni à Clichy les représentants de l'Allemagne, de l'Espagne et des Pays-Bas. Le fonctionnement comparatif des différentes fédérations a permis de se situer les unes par rapport aux autres, en particulier sur le budget et les subventions. Des échanges sont envisagés sur de prochains tournois.

QUESTIONS FINANCIÈRES

11. Audit financier (Rapp. P. Noizat).

Un exposé est présenté par Pierre Noizat.

12. Point sur les finances (Rapp. P. Noizat)

Un exposé est présenté par Pierre Noizat.

13. Préparation du budget 2005-2006 (Rapp. P. Noizat).

Un projet sera présenté au prochain Comité Directeur.

14. Etat des dettes relatives au règlement des licences par les clubs ; propositions de sanctions sportives applicables aux compétitions de l'année 2005-2006 (Rapp. J. Boggio).

La situation est maintenant maîtrisée. Des engagements ont été reçus de la part des principaux clubs endettés, et il ne devrait pas y avoir de sanctions.

15. Création du Fonds d'Aide aux projets (Rapp. JC Moingt).

L'idée est d'aider les clubs modestes à financer des actions en direction du grand public. Une somme de 10 000 € sera prévue au budget 2005-2006. L'aide sera plafonnée. Deux commissions seront organisées. Les projets seront en priorité dirigés vers les femmes, les quartiers sensibles, les zones à faible densité et le public scolaire. Unanimité.

COMMUNICATION

16. Compte rendu de l'activité de communication (Rapp. L. Battesti).

Des commentaires sont formulés par Léo Battesti qui présente le document envoyé préalablement. Plusieurs membres, sans mettre en cause le futur Echec & Mat trimestriel, regrettent l'abandon d'Echec & Mat dans sa formule mensuelle. Jean-Claude Moingt rappelle à tous la nécessité résultant de l'audit du secteur commercial de mettre fin à certains projets. La poursuite de la formule de l'encart dans Europe-Echecs est adoptée par 14 voix pour et 14 abstentions.

17. Rapport sur l'activité éditoriale (Rapp. L. Vérat)

Laurent Vérat fait le point sur les négociations en cours avec les éditeurs. Olivier Letréguilly est sur les rangs, ce qui garantirait que le dossier sera bien suivi. Unanimité.

18. Commission du Guide Fédéral (Rapp. J. Pomian).

Joanna Pomian présente l'avancement de l'étude, conformément aux documents adressés précédemment.

19. Mise en service d'un numéro Azur (Rapp. JC Moingt).

Pour la mise en place en septembre 2005 sous la responsabilité de Thierry Gervais d'un numéro d'appel, avec facturation au coût d'un appel local, sur les questions administratives, il y a unanimité. Naturellement, ceux qui bénéficient d'une possibilité meilleur marché par leur service téléphonique pourront continuer à appeler le numéro de la Fédération.

QUESTIONS JURIDIQUES**20. Statuts des Liges et des Départements : état d'avancement (Rapp. J. Boggio).**

L'avancement dans la modification des statuts est satisfaisant. L'absence de transmission au Siège de procès-verbaux des assemblées générales sera vu en réunion des présidents de Ligue.

21. Découpage des Liges et clubs délocalisés (Rapp. L. Vérat).

Il y a 3 clubs qui ne sont pas rattachés à la Ligue dont ils devraient dépendre.

Pour la création de nouveaux clubs, il y a quelques difficultés. Il y aura consultation de la Ligue avant l'aval de la Fédération. Il y a deux Liges qui posent problème pour la demande de délégation. Il faudra régler ce problème en janvier 2006 à l'Assemblée Générale.

22. Composition de la DNCG (Rapp. L. Vérat).

Il faut créer une DNCG, mais c'est une décision de l'Assemblée Générale. La composition de la futur DNCG sera soumise à l'approbation du prochain Comité Directeur. Unanimité.

23. Fusions de clubs (Rapp. J. Boggio).

Tous les projets de fusion proposés sont agréés à l'unanimité :

- Lésigny (M77001) et Roissy en Brie (M77038) => Club d'échecs de la Brie.
- Réciproque Échecs (U13092) et EFE Marseille (U13095) => à définir (Olivier Gaubil).
- Toulon Échecs (I83054) et Le Fou Farlédois (I83098) => La Farlède Toulon Échecs.
- Istres Echecs (U13107) et Cheval Marin d'Istres/Fos (U13066) => Cheval Marin d'Istres/Fos.
- Andersen Chess Club (J74022) et Échecs Club d'Annemasse (J74021) => Échecs Club d'Annemasse.

24. Affaires en cours (Rapp. JC Moingt).

Affaire Bokias : la convocation par la CDF n'a pas été reçue car l'adresse était mauvaise. Ensuite, il y a eu plusieurs vices de forme dans la procédure. La FFE est menacée d'une action en justice par le conseil de M. Bokias. Après consultation auprès de notre avocat, il est proposé au Comité Directeur d'annuler la décision des organes disciplinaires et la suspension qui frappe M. Bokias car le risque de perdre devant les tribunaux est important ce qui nuirait à l'image de la FFE, et nous obligerait à engager des dépenses inutiles. Unanimité moins 2 abstentions et un refus de vote.

Il est évoqué la révocation possible de la CAEF. Le Comité Directeur se prononce pour à l'unanimité sauf 1 contre, 2 abstentions. Notre avocat sera consulté dès lundi pour dire s'il n'y a aucun obstacle à entériner cette décision.

Un groupe de travail sera constitué dès la rentrée, il aura en charge la refonte de nos textes disciplinaires et soumettra ses travaux au prochain CD.

QUESTIONS DIVERSES**Le point sur chaque domaine d'action (Rapp. Chaque membre du Comité).**

Ce point a été reporté au prochain Comité Directeur.

Candidature de Saint-Etienne pour le Championnat de France adultes.

Cette candidature est proposée par la coordination Rhône-Alpes. Une présentation est faite par Henri Creston puis par l'adjoint aux sports de Saint-Etienne (M. Massard) et la responsable du Palais des Congrès ainsi que M. Barberis, Directeur des Sports. Une étude financière reste à faire. Le Comité Directeur donne mandat à l'unanimité moins une abstention au Bureau pour prendre une décision. Pour un appel d'offres en 2007, unanimité.

Le prochain Comité Directeur se déroulera à Bastia les 30 et 31 octobre.

Le Président : Jean-Claude MOINGT

Annexe : Relevé de décisions

Il est décidé :

1. Les phases finales de la Coupe 2000 et de la Coupe de la Fédération 2006 seront retransmises en direct sur le site de la FFE.
2. Dès la saison 2005-2006, une équipe II d'un club inscrit en Top 16 peut accéder en N1.
3. Ramener dans les nationales le nombre d'échiquiers de 9 à 8, dès la saison 2006-2007. Chaque équipe devra ainsi être composée d'au moins 5 joueurs français avec, au minimum, une féminine.
4. Chaque équipe aura la possibilité d'aligner 3 joueurs étrangers sans quota extra communautaire.
5. La Nationale 1 passera à deux groupes de 12 équipes lors de la saison 2006-2007. Les deux premiers de chaque groupe accéderont au Top 16. A l'issue de la saison 2005-2006, les 3 premiers des 4 groupes de N2 accéderont à la N1.
6. Pour le championnat de France 2006, création d'un National B, tournoi fermé à 12 joueurs. Les 3^e et 4^e de l'accession à Chartres seront qualifiés pour ce National B (les 1^{er} et 2^e de l'Accession à Chartres joueront comme prévu le National en 2006).
7. Dans les Championnats individuels mixte et féminin de 2005, les deux plus forts Élo se rencontreront à la dernière ronde.
8. Pour la Coupe d'Europe des clubs, en fin de saison 2005-2006, afin de faciliter la participation des clubs français, la FFE allouera à trois équipes sélectionnées (le Champion de France, le Champion de France Féminin des Clubs et le Vainqueur de la Coupe de France) une aide forfaitaire de 3 000 € pour couvrir une partie des frais de déplacement et de logement.
9. Création du Fonds d'aide aux projets. L'idée est d'aider les clubs modestes à financer des actions en direction du grand public. Une somme de 10 000 € sera provisionnée au budget 2005-2006. Les projets seront en priorité dirigés vers les actions en direction des féminines, des joueurs handicapés, des quartiers sensibles, des zones à faible densité et vers les scolaires.
10. La poursuite de l'encart de la FFE (8 pages) dans Europe-Echecs pour la prochaine saison.
11. Création d'une newsletter mensuelle de 4 à 6 pages.

12. Mise en place en septembre 2005 d'un numéro d'appel, avec facturation au coût d'un appel local, sur les questions administratives des clubs.
13. La proposition de création d'une DNCG (Direction Nationale de Contrôle de Gestion) sera soumise (ainsi que sa composition) à la prochaine Assemblée Générale (Janvier 2006).